

# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES DU LOIRET et Ecoles de Golf U10, U12, U14, U16

Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Juin 2024 au Golf de Donnery

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général FFG des épreuves de jeunes.  
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère, membres AS et licencié(es) en 2024 dans un Club du Loiret et dont le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, a été enregistré.

Un joueur sans certificat médical enregistré 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

### Catégories d'âge :

<b>U10 :</b>		nés en 2014 et après
<b>U12 :</b>	11 et 12 ans	nés en 2012 et 2013
<b>U14 Benjamins :</b>	13 et 14 ans	nés en 2010 et 2011
<b>U16 Minimes :</b>	15 et 16 ans	nés en 2008 et 2009

**Distance de jeu :** Voir recommandations préconisées § 3-6-4 du Vadémécum sportif ffgolf.

## APPLICATION DU REGLEMENT GENERAL FFG DES COMPETITIONS DE JEUNES

- **Epreuve non-fumeur :** voir § 1.2-2/5 du Vadémécum sportif ffgolf.
- **Chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés :** voir § 1.2-2/8.
- **Cadets :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce mérite, parents, entraîneurs et dirigeants de Clubs, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

## FORMES DE JEU

**Simple / Score maximum pour chaque catégorie. La limite du score maximum est fixée à 9, et on ramasse la balle obligatoirement.**

- **U 10 et U 12** filles et garçons avec index entre 40 et 50 : 9 trous
- **U 10 et U 12** filles et garçons avec index inférieur à 40 : 18 trous
- **U 14 benjamines** avec index inférieur à 35 : 18 trous
- **U 14 benjamins** avec index inférieur à 30 : 18 trous
- **U 16 minimes F.** avec index inférieur à 30 : 18 trous
- **U 16 minimes G.** avec index inférieur à 24 : 18 trous

**Dans toutes les séries,** les joueurs ne répondant pas aux critères de sélection, peuvent bénéficier d'une wild-card sur proposition justifiée de l'enseignant de leur Club auprès de l'entraîneur du Comité : Nicolas LECOUTRE.

## INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Droit d'engagement de 10 euros par enfant à régler en ligne sur **HelloAsso** (lien sur le site du Comité page « Calendrier ») ou sur place par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret.

Clôture des engagements **mercredi 29 mai, inscription en ligne** par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/Cn9uaaWfHog9wWHj6>

En cas de problème écrire à Michel NEVEU : comite45golf@gmail.com

## DEPARTS

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité [www.golf-loiret.com](http://www.golf-loiret.com)

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Trois membres du Comité du Loiret.